



IME SESSAD EUROMETROPOLE ARSEA
Site ROETHIG
 12 rue SCHARRACH - 67200 STRASBOURG
 Pôle Handicap et Insertion

1. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

CDI		
Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)		
2021	2022	2023
reporter les chiffres RA 2021	reporter les chiffres RA 2022	29,98

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)							
	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	22,59	2,00	1,10	12,60	2,57	0,57	3,75
CDD temporaire	1,50	0,00	1,00	0,50	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	2,39	0,00	0,00	2,39	0,00	0,00	0,00
Contrat aidé	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Maitre	2,50	0,00	0,00	2,50	0,00	0,00	0,00
TOTAL	29,98	2,00	2,10	18,99	2,57	0,57	3,75

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

68 enfants et adolescents ont été accueillis au sein de l'IME ROETHIG sur les 50 places financées.

La collaboration entre les 3 IME et le SESSAD Eurométropole a cette année encore permis une fluidité dans la poursuite des parcours des jeunes au sein des structures. Des activités communes ont été mises en place en inter-sites IME-SESSAD de sorte à faciliter l'accueil et l'intégration des jeunes dans leur nouvelle structure.

Les liens avec le service RAPT de la MDPH se sont renforcés en 2023 autour de propositions d'accompagnement d'une jeune TSA.

Le partenariat avec l'Education Nationale s'est maintenu avec nos deux classes externes respectivement à l'école primaire Gutenberg et au collège Hans Harp, tous deux à Strasbourg. Une classe interne vient renforcer le scolaire.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

Des ateliers VIAS ont été mis en place. En partenariat avec le planning familial des groupes de parole destinés aux parents ont été organisés.

L'IME a fait appel à EMAHOP pour la mise en place d'un travail de désensibilisation aux soins pour certains jeunes et pour l'accompagnement à certaines consultations médicales.

Le projet d'habituation aux soins se poursuit au sein de l'IME.

Handident est intervenu à l'IME dans le cadre du dépistage dentaire pour l'ensemble des jeunes.

En 2023, encore de nombreuses activités sportives ont été menées (Sport adapté, tennis, course solidaire interentreprises, Nouvel Envol, cycles piscine...).

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises, deux sociétés se sont inscrites dans un partenariat avec l'IME à savoir :

Des professionnels du groupe DUVAL sont intervenus sur site pour la réparation des vélos et l'entretien des espaces verts. Un beau travail où l'engagement des professionnels s'est conjugué avec l'enthousiasme des jeunes autour d'un but commun.

Avec ADIS, succursale d'AXA, nous avons pu présenter notre travail à leurs salariés, les sensibiliser au handicap et ainsi bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition de matériel éducatif pour nos jeunes.

2. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage et de la démarche

En 2023, en lien avec la réactualisation du projet d'établissement commun aux 4 sites la démarche qualité a été organisée autour d'un Copil et de groupes de travail thématiques destinés à produire des procédures ou des actions correctives dans l'optique d'améliorer les services proposés aux bénéficiaires.

Il est noté que des professionnels ont été associés à la réactualisation du projet d'établissement au travers d'un Copil qui s'est tenu 11 fois depuis le lancement de la démarche.

La communication du projet d'établissement aux équipes a eu lieu suite à sa présentation au CSE et à sa validation par le Conseil d'Administration. Le nouveau projet a donné lieu à une présentation dans chacun des 3 CVS concernés.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

MSQualité a été présenté à l'ensemble des professionnels de la structure dans ses principales fonctionnalités. Une attention particulière a été portée à la formation des professionnels au module gestion des événements indésirables. L'alternante qualité est intervenue à plusieurs reprises sur le site pour accompagner collectivement voire individuellement des salariés.

Les équipes ont été informées du choix de SILAO en tant que DUI et de la gestion de projet lié à son déploiement en 2024.

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Le comité éthique a été saisi sur une situation.

Une fiche harmonisée comportements problème a été travaillée. Elle vise, en lien avec la famille, à s'accorder sur la mise en œuvre d'une conduite à tenir connue de tous et sécurisante pour le jeune, leur famille et les professionnels.

La réflexion autour d'une procédure harmonisée gestion des comportements problème a également débuté.

En 2024, la Charte éthique sera diffusée à l'ensemble des professionnels et le Plan de Prévention des risques de Maltraitance associatif sera personnalisé sur chaque site.

4.4 Gestion des risques

- **Gestion des événements indésirables**

Prise en main généralisée de MSQualité par les équipes

Formation et permanences par Mélissa KIENER, alternante qualité et Géraldine ADAM (rencontre avec les professionnels)

- **Gestion des plaintes et réclamations**

Ce volet est en cours de déploiement.

- **Autres aspects de la gestion des risques**

Plan Bleu en cours de rédaction en 2023

PPMS en cours d'élaboration en 2023

PMS validé en 2023

Procédures socles en cours de rédaction durant l'année 2023

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Projet d'établissement validé en 2023

Procédures en cours d'élaboration en 2023

4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Si vous avez mené en 2023 des actions en faveur des domaines suivants :

- Droits de la personne accompagnée

(Ex : Actions pour favoriser l'information des personnes accompagnées sur le fonctionnement de l'établissement, sur l'accompagnement proposé, sur leurs droits et devoirs, sur les possibilités de recours : divers outils, notamment en FALC... ;

Sensibilisation / formation des professionnels sur les droits des personnes accompagnées)

Afin d'améliorer l'accès à la compréhension des missions et des objectifs développés pour le jeune, par les familles d'origine étrangère qui ne maîtrisent pas le français, le service a fait appel au dispositif d'interprètes Migration santé.

Une attention particulière est prêtée à l'information apportée aux parents en ce qui concerne les outils de la loi 2002-2 qui leur sont détaillés et expliqués lors de rendez-vous personnalisés.

- Expression et participation de la personne accompagnée

(Ex : Association des personnes accompagnées à la vie de la structure et ses règles, possibilité donnée d'exprimer leurs avis et préférences, personnaliser leur espace de vie le cas échéant, formes de participation mises en œuvre...).

Les 3 CVS programmés se sont tenus.

Une enquête de satisfaction a été transmise à l'ensemble des familles de l'IME.

- Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement

(Ex : nouveaux partenariats développés pour mettre en œuvre le PP de la personne ; de quelle manière la personne accompagnée est actrice de son PP ; association de l'entourage dans l'accompagnement ; évaluation et coconstruction du PP ; traçabilité et réactualisation des PP ...)

Des professionnels ont été formés à la démarche d'autodétermination.

La trame PP prévoit le recueil de la parole du jeune et de la famille.

Chaque jeune a un PP revu chaque année.